

# A l'aune d'une enquête publique sur Stocamine, les assises rhénanes de l'eau : un bilan et des perspectives alarmistes

Yann Flory

Cette ressource est accessible gratuitement pour une période de temps limitée. Pour nous permettre de continuer à vous proposer articles, documentaires, vidéos et podcasts, [abonnez-vous](#) à partir de 3 euros seulement !

J'ai pu assister, le 17 avril 2023, aux **assises rhénanes de l'eau** à l'hôtel du département à Strasbourg. Réunis sous l'égide de la CEA, des experts français, suisses et allemands spécialistes de la ressource en eau du canton de Bâle, du Bad Wurtemberg et de l'Alsace ont dressé un état des lieux du Rhin et de la nappe phréatique, face au défi du changement climatique.

Évalué en termes qualitatif (pollutions diverses et généralisées à toute la nappe alsacienne) et quantitatif (baisse chronique importante du niveau du Rhin et de la nappe), le bilan et les perspectives sont plutôt alarmistes.

De l'avis du directeur de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et face aux menaces que fait peser le changement climatique sur la vie des populations du bassin rhénan (inondations, sécheresses, raréfaction de l'eau ...), il s'agit non plus de «d'adapter, mais de transformer nos modes de vie ... ».

Dit autrement, il s'agit d'opérer rapidement une véritable rupture avec notre système capitaliste.

Et pourtant ... dans un état quasi- schizophrénique\*, le gouvernement français persiste à vouloir enterrer 42 000 tonnes de déchets chimiques hautement toxiques dans des galeries de l'ancienne mine de potasse Joseph-Else à Wittelsheim.

Comment comprendre l'obstination du gouvernement qui, face à un état de notre eau déjà très dégradée, insiste obstinément à vouloir enterrer définitivement 42000 tonnes de déchets toxiques au fond de la mine, malgré les nombreuses expertises attestant la remontée inévitable des déchets vers la nappe phréatique ?

Il n'y a qu'une seule décision responsable qui puisse empêcher la pollution de cette réserve d'eau potable qui alimente 7 millions de personnes et ainsi permettre aux générations futures d'avoir accès à une eau préservée : **sortir immédiatement tous les déchets.**

Le **principe de précaution** doit être appliqué pour garantir la qualité de l'eau de la nappe phréatique, un bien commun nécessaire à la vie.

Le 4 avril dernier s'est ouverte l'enquête publique relative à une demande

**[« D'AUTORISATION POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE DU STOCKAGE SOUTERRAIN EN COUCHES GÉOLOGIQUES PROFONDES DE PRODUITS DANGEREUX NON RADIOACTIFS, DANS LA COMMUNE DE WITTELSHEIM ».](#)**

Elle se terminera le 10 mai prochain.

L'expérience de ma participation aux précédentes 3 enquêtes publiques sur Stocamine , celles 1991,1996 et 2016 , me font douter de la volonté des pouvoirs publics de proposer aux citoyens une véritable participation à la prise de décision.

Les enquêtes d'utilité publique ont pour but premier de vérifier la conformité d'un projet industriel avec la réglementation existante « *et non pas de discuter de ce qui pose problème pour les citoyens* ».

Pourtant, si l'ultime moyen « démocratique » pour dire non à l'enfouissement définitif de ces déchets toxiques, véritable bombe à retardement, était de participer massivement à cette enquête ?

Le gouvernement scrutera avec beaucoup d'intérêt le résultat de cette enquête.

**Exprimez- vous en 3 clics et transformez cette enquête publique en véritable consultation populaire. C'est par [ICI](#).**

Il est impératif d'appliquer le principe de précaution pour garantir la qualité de l'eau de la nappe phréatique, un bien commun nécessaire à la vie.

**Exigeons le déstockage de TOUS les déchets, bloc 15 inclus .**

Yann Flory, porte- parole du collectif Destocamine

\*distorsion de la pensée et de la perception, et perte du contact avec la réalité.

---

**Quelques arguments pour demander le déstockage de tous les déchets :**

Rappel de l'article 7 P 6 de l'arrêté préfectoral 1997 <https://destocamine.fr/arrete-prefectoral/>

L'exploitation du stockage sera conduite de façon à assurer à tout moment la possibilité de retrait de tout ou partie des déchets

**Nous demandons au gouvernement de respecter de l'article 7 de l'arrêté préfectoral de 1997**

Le 10 septembre 2002 un incendie éclate dans le bloc 15, <https://destocamine.fr/liberation-les-mysteres-de-lincendie-de-stocamine/>

Ce sont bien des déchets interdits de stockage qui seront à l'origine de l'incendie.

L'étude complémentaire <https://destocamine.fr/etudes-complementaires-du-brgm/> datée du 26 octobre 2018, pages 5 et 6 présentée à la CSS de janvier 2019 annonce clairement la remontée de saumure mélangée aux produits stockés et sa diffusion dans la nappe phréatique.

L'étude indépendante faite par de experts allemands et espagnoles <https://destocamine.fr/etudes-du-brgm-delaix-de-destockage-total-des-dechets/> affirme que le déstockage est possible.

Une plainte **d'Alsace Nature** est déposée le 1er juillet 2021 devant une juridiction environnementale pour tromperie sur la nature des déchets stockés.

Le pôle environnement du parquet de Strasbourg a annoncé mardi 8 mars 2022 avoir saisi l'Office central de

lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaesp) <https://destocamine.fr/loclaesp-commence-linventaire-des-42-000-tonnes-de-dechets/>

<https://destocamine.fr/loclaesp-commence-linventaire-des-42-000-tonnes-de-dechets/> dans le cadre de l'enquête pénale en cours sur la nature des déchets enfouis. Il s'agit d'un service de police judiciaire de la gendarmerie nationale spécialisé dans les atteintes à l'environnement et à la santé publique.

### ***Articles similaires***



### **[Mulhouse-Wittelsheim : l'État renvoyé pour la quatrième fois dans les cordes sur Stocamine](#)**

Ainsi que nous l'évoquions dans notre dernier article du 16 décembre dernier sur le sujet, l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2022, autorisant la reprise des travaux préparatoires à la fermeture de la mine Stocamine à Wittelsheim a donc été annulé par le Tribunal administratif de Strasbourg. La requête avait été déposée par...

13 janvier 2023

Dans "Actualités régionales"